

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	01-Droit privé et sciences criminelles
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Droit privé
Job profile :	The position includes teaching law to undergraduate and graduate students, overseeing the law curriculum, actively participating in activities within the applied languages department, and contributing to MICA's research on digital legislation, international law, and digital citizenship.
Research fields EURAXESS :	Information science Other
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	SARROTTE Marie-Pierre
N° de téléphone :	DRH 0557124544
N° de Fax :	0557124544
Email :	marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	13/02/2024
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	droit privé ; sciences criminelles ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPARTEMENT LEA
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024
POSTE N° 0357

Nature de l'emploi	Maître-sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26-I-1
Spécificité du poste	Droit privé
Section CNU	01 – Droit privé et sciences criminelles
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et civilisations – Département LEA – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
État du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	The position includes teaching law to undergraduate and graduate students, overseeing the law curriculum, actively participating in activities within the applied languages department, and contributing to MICA's research on digital legislation, international law, and digital citizenship.
Euraxess research fields	Digital edition / international law / digital citizenship / information science / media studies / private law/ documentation studies / copyright /
Enseignement	<p>Le ou la collègue exercera ses fonctions au sein du Département de Langues Étrangères Appliquées (LEA), intégré à l'UFR Langues et Civilisations de l'Université Bordeaux Montaigne. Nos étudiants, des linguistes polyvalents, n'ont pas une expertise pointue en droit, malgré l'importance fondamentale de cette discipline dans leur formation.</p> <p>Le/la maître.sse de conférences recruté.e aura pour principale mission de dispenser des cours magistraux de droit au sein du département LEA, couvrant tous les niveaux, de la Licence 1 au Master.</p>

	<p>Le programme des cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) s’articulera autour de plusieurs domaines. Le ou la collègue recruté.e pourra être amené.e à assurer les enseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau L1, L2 et L3, les CM aborderont le droit constitutionnel comparé, le droit privé, le droit public, le droit européen et le droit commercial, ainsi que la géopolitique. • Dans le cadre de la licence professionnelle « Développement international de la PME/PMI » et du Master Commerce International et Pays émergents, des CM et TD seront dédiés au droit international et au droit commercial. • Pour le Master Langues, Affaires, Interculturalité, des cours de droit commercial et fiscal international seront dispensés. • En L3, le ou la collègue encadrera des heures de TD de préparation au stage et potentiellement le parcours Relations Internationales. <p>Il est indispensable que le candidat possède une expérience des plateformes pédagogiques comme Moodle et d'autres outils d'e-learning pour assurer le suivi des cours de droit sur la plateforme e-campus.</p> <p>Les cours sont également dispensés sur l'antenne d'Agen, avec la possibilité de recourir à l'enseignement à distance. Avec un volume horaire très conséquent à dispenser en droit, la personne recrutée sera potentiellement amenée à coordonner l’enseignement du droit et à procéder au recrutement des différents intervenants.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Les problématiques de recherche de la personne recrutée seront en cohérence avec celles de l’unité de recherche MICA (UR MICA 4426). Le/la candidat.e retenu.e devra activement participer et initier des projets de recherche collectifs, en harmonie avec les axes de spécialisation de son équipe ainsi qu'avec les axes transversaux du laboratoire. Une démarche proactive dans la réponse aux appels à projets est attendue. Il est impératif que le ou la candidat.e démontre un engagement envers la recherche, se justifiant par une activité régulière de publication.</p> <p>La personne recrutée sera appelée à travailler sur les différents axes de l’unité, autour de quatre thématiques prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Analyse approfondie des principales législations en matière d’économie et d’édition numérique. 2/ Étude de l’évolution des législations européennes concernant l'information, la communication et le domaine des arts numériques. 3/ Analyse des droits internationaux, privés et publics, associés aux technologies de l’information, aux médias et aux productions numériques. 4/ Exploration des droits et responsabilités liés à la citoyenneté numérique. <p>Cette personne jouera un rôle clé dans la collaboration interdisciplinaire, soutenant ainsi la vision de convergence entre les axes de recherche de l'unité.</p>

<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>La personne recrutée sera aussi amenée à prendre part aux activités du département LEA. Il est attendu d'elle une implication significative dans le suivi pédagogique des étudiants de LEA, incluant la participation aux jurys.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Adresse internet de l'unité : https://mica.u-bordeaux-montaigne.fr/</p> <p>Co-directrice Cécile Croce: cecile.croce@iut.u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée et du département LEA :</p> <p>UFR Langues et Civilisations :</p> <p>Directrice : Ana Stulic ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directeur adjoint : GUILLIOT Nicolas nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directrice adjointe du département LEA : Eri Suzuki mailto:Eri.Suzuki@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de</p>

	<p>l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.</p>